



**Syndicat *P*énitentiaire des *S*urveillant(e)s
et Surveillant(e)s Brigadiers Non-Gradé(e)s**



Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis

Justice a été rendue !!



Chers collègues,

Le détenu qui avait voulu étrangler notre collègue samedi dernier a été condamné, hier soir, par la 18^{ème} chambre du tribunal correctionnel de Bobigny à :

18 mois d'emprisonnement ferme, justice a été rendue !

Un signe fort vient d'être envoyé à tous ceux qui veulent se faire du bleu, on ne touche pas à un agent de la 3^{ème} force publique impunément.

Depuis lundi, cet énergumène avait déjà pris la sanction disciplinaire maximum, soit 30 jours de Quartier Disciplinaire ferme, il sera bien évidemment transféré à l'issue de sa peine disciplinaire.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont permis que cette condamnation soit le plus rapide possible, cette violence envers les agents est intolérable !

Le bureau local SPS tient à nouveau à apporter tout son soutien à notre collègue agressé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le SPS, le seul syndicat 100% surveillants !

A Villepinte, le 18 juin 2021

Pour le bureau local

Mail : spsvillepinte93@gmail.com

Site internet : www.sps-penitentiaire.fr